

## Geneva Queer Tango Meetings

Rue de Carouge 23  
1205 Genève

[info@gvaqtm.ch](mailto:info@gvaqtm.ch)



# Charte de comportement de l'Association *Geneva Queer Tango Meetings*

## Préambule

L'Association *Geneva Queer Tango Meetings* s'engage à créer un espace inclusif, égalitaire, sûr, bienveillant et accueillant pour tou·te·x·s, indépendamment de l'orientation sexuelle, de l'identité ou de l'expression de genre, de l'âge, de l'origine, de la religion ou des convictions, de la situation sociale, de l'état de santé, des capacités, de l'apparence physique ou de l'expérience de danse.

Cette charte a pour but de promouvoir le respect, la diversité, l'intégrité et l'écoute mutuelle au sein de notre communauté.

## Section 1 : Espaces de danse

- 1.1. *Geneva Queer Tango Meetings* se veut un espace de danse et de partage, de joie et d'expression personnelle, sans esprit de compétition, d'élitisme ou d'entre-soi.
- 1.2. Il est attendu que les participant·e·x·s œuvrent à créer une atmosphère positive, joyeuse, conviviale, accueillante et inclusive, sans rapport de domination.
- 1.3. Afin de favoriser la solidarité, les participant·e·x·s sont invité·e·x·s à danser avec tou·te·x·s, quel que soit leur niveau, et à inviter les personnes qui ne dansent pas beaucoup.
- 1.4. Chaque participant·e·x est co-responsable de la régulation de la dynamique de la piste et du respect de l'espace commun pendant la danse.

## Section 2 : Respect de l'identité et langage

- 2.1. Chaque participant·e·x s'engage à respecter l'identité de genre et les pronoms de chacun·e·x. Il est important de demander et d'utiliser les pronoms choisis par chaque personne. Une question posée avec respect est généralement préférable à une supposition.
- 2.2. Aucune forme de langage ou de comportement transphobe, homophobe, raciste, sexiste, validiste, âgiste ou discriminatoire n'est tolérée.

- 2.3. Les blagues, commentaires ou gestes qui perpétuent des stéréotypes discriminatoires, ou qui pourraient offenser, humilier ou intimider une autre personne, ne sont pas tolérés.
- 2.4. Chacun·e·x est libre de son apparence, de sa tenue vestimentaire, de son expression de genre et de ses goûts. Les remarques, questions ou jugements portant sur l'habillement, le style, le maquillage, la coiffure, la pilosité ou les goûts musicaux et esthétiques d'une personne ne sont pas tolérés, en particulier lorsqu'ils sous-entendent une attente de conformité de genre ou de norme vestimentaire. Cette interdiction s'applique aussi bien en présence de la personne concernée qu'en son absence.

## **Section 3 : Invitations à la danse et consentement**

- 3.1. Les participant·e·x·s sont invité·e·x·s à danser avec tou·te·x·s, quels que soient leur rôle, leur genre, leur âge ou leur situation de handicap.
- 3.2. Les personnes qui guident (leaders) et celles qui suivent (followers) peuvent inviter indistinctement.
- 3.3. Le changement de rôle est encouragé, quel que soit le niveau des danseur·se·x·s.
- 3.4. La mirada, suivie du cabeceo (appel du regard suivi d'un acquiescement par un signe de tête), est la forme courante pour inviter quelqu'un à danser, mais une invitation verbale est aussi possible si elle est faite de manière respectueuse et sans insistance.
- 3.5. Chaque participant·e·x doit s'assurer que ses propositions de danse sont bien reçues et acceptées. Le consentement de la personne invitée est nécessaire avant de danser ensemble.
- 3.6. En cas de refus, celui-ci doit être exprimé avec bienveillance et politesse, sans qu'il soit nécessaire de donner d'explications supplémentaires.

## **Section 4 : Respect de l'intégrité physique**

- 4.1. Les interactions physiques dans le tango doivent se faire dans le respect mutuel des corps et des limites personnelles.
- 4.2. Tout geste ressenti comme inapproprié par la personne concernée doit cesser immédiatement, sans discussion ni justification à fournir.
- 4.3. Les participant·e·x·s sont encouragé·e·x·s à communiquer ouvertement sur leur confort ou inconfort avec les autres participant·e·x·s.

## **Section 5 : Responsabilité collective**

- 5.1. Chaque participant·e·x est encouragé·e·x à signaler tout comportement allant à l'encontre de cette charte aux responsables de l'association.
- 5.2. Un groupe VSS (violences sexuelles et sexistes), composé de membres de l'association ÉgaliTango, est présent durant l'évènement. Ses membres peuvent être sollicité·e·x·s à tout moment, pour un signalement, un soutien ou simplement une écoute.

- 5.3. L'association *Geneva Queer Tango Meetings* s'engage à accueillir tout signalement avec sérieux, écoute et confidentialité.

## Conclusion

En participant aux événements de l'association *Geneva Queer Tango Meetings*, vous vous engagez à respecter et à promouvoir les valeurs énoncées dans cette charte. Le non-respect de ces principes peut entraîner une exclusion de l'évènement, sans remboursement, conformément aux Conditions générales d'utilisation de l'association.

Ensemble, construisons un espace où la passion du tango s'exprime dans le respect, la dignité et la diversité !

Cette charte est un document vivant, qui peut être amendé pour s'adapter aux besoins évolutifs de notre communauté. Nous vous invitons à partager vos suggestions afin d'améliorer notre coexistence dans le respect et l'harmonie.